

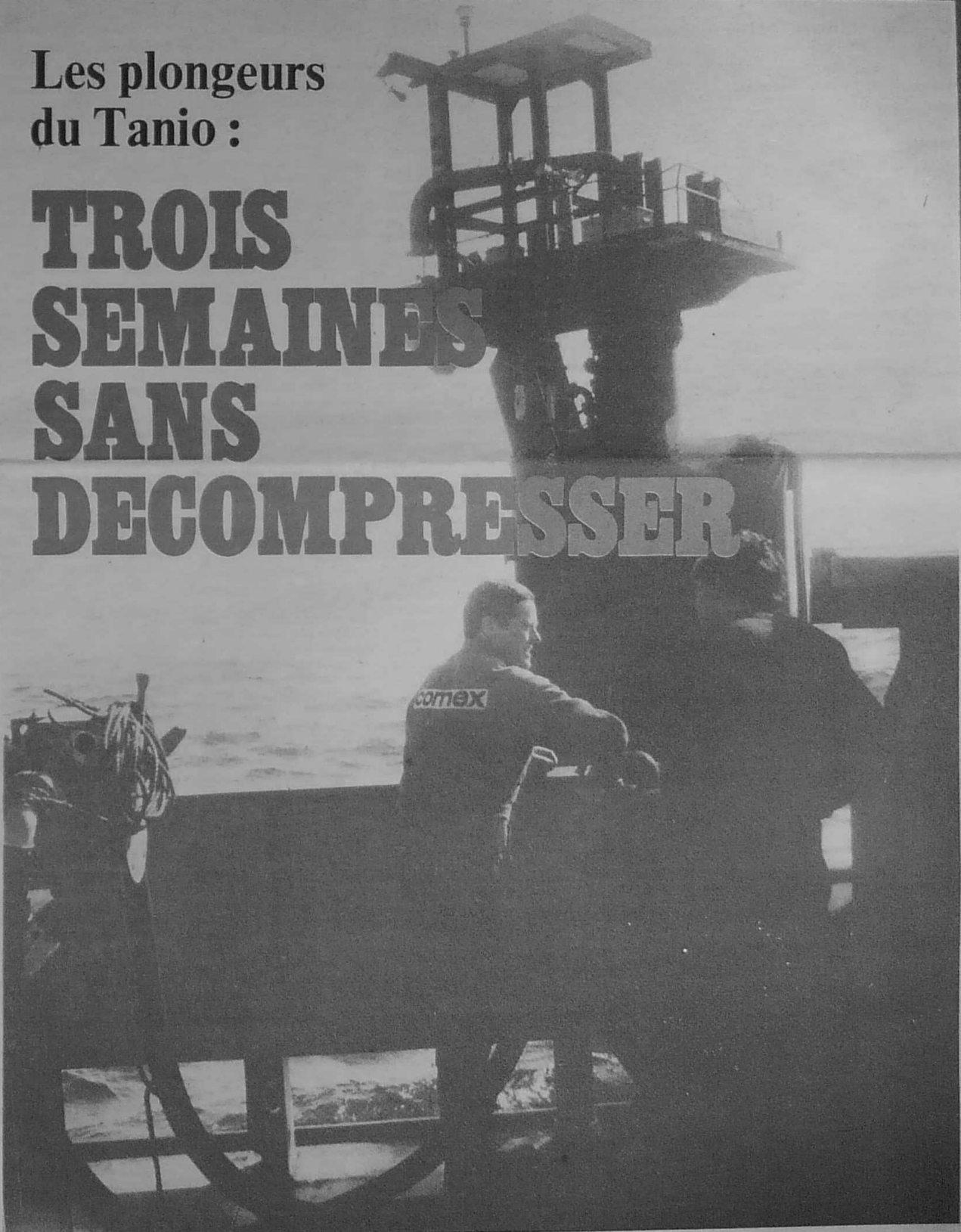
LE CANAL

5F de nantes à brest

Faurisson :
interview de
Gaby Cohn-Bendit

Les plongeurs
du Tanio :

**TROIS
SEMAINES
SANS
DECOMPRESSER**



sommaire

GROS PLAN
Police : les bavures orientales 3

POLITIQUES
Interview : Gaby Cohn-Bendit et l'affaire Faurisson 4-5

BULLES
Entretien - Fichage - sondage - blocage 6-7

REPORTAGE
Les plongeurs du Tanio : trois semaines sous pression ... 8-9

QUOTIDIENS
Amoco : le procès d'une marée noire 10
Témoignage : après le pétrole le vitriol 10
Pastred Mari Robin et chassal au Tonesgl Nij 10
Brest : Orze pieds en première division 11
Bavettes : le demi hors jeu 11

TONIQUES
Coop survivire : un œuil pour cinq 12
Self 12

SONS
La reconquête d'Alan Stivell 13

INSTANTANES
Le temps de lire : Jakez Conan, Ronan Huon, Dhruv, Michel Mahes, Georges Ferras 14
Théâtre : Molière au présent 14

SORTIES
Les spectacles de la semaine 15

BD
La bande à Nono 16

abonnement !
spécial heldo.

NOM, Prénom :
N° rue, lieu-dit :
Code postal, ville :

Le soutien n'est toujours pas de refus !

FRANCE

3 mois (13 numéros) 50 F □
6 mois (26 numéros) 90 F □
1 an (52 numéros) 150 F □

ETRANGER s'adresser au journal.

Librez votre chèque à l'ordre des Editions Populaires Bretonnes
48 Bd Clemenceau, B.P. 156, 22024 Guingamp Cedex
C.C.P. 2 214 03 22 Rennes.

Changements d'adresse : ils doivent parvenir au journal au moins 6 jours avant chaque parution. Joindre un timbre à 1,40 F pour frais.

Directeur de publication : Pierre Dactis

à propos

menteur !

Lettre ouverte de Jean Pierre Rochereau au Gardes des Sceaux.

L'n'y a pas de délit d'opinion, pas d'interdiction professionnelle en France : C'est du moins ce que vous clamiez impudemment sur les ondes, au lendemain de l'attentat raciste de la rue Copernic.

Monsieur le Ministre, vous êtes un menteur; et c'est vrai que vous tentiez, raison d'Etat oblige, de justifier la clemence de la justice envers des policiers soupçonnés d'appartenir à l'organisation d'extrême droite, l'ex F.A.N.E.

L'objection de conscience est une opinion reconnue puisque légalisée. Mais cette loi ne reconnaît pas, à ceux qui ont fait leur service militaire, le droit de changer d'opinion alors que les objectifs «algèzes» peuvent à tout moment faire la demande d'effectuer un service armé.

Voilà une curieuse interprétation du principe d'égalité des citoyens devant la loi ! Une loi que la Commission Juridictionnelle, est chargée d'appliquer à quelques exceptions en fonction des raisons philosophiques ou religieuses du demandeur. Or s'arrête la philosophie et où commence la politique? Comment s'écarter des décisions arbitraires d'une telle commission dont tous les membres sont nommés par le gouvernement? A meilleure preuve, plusieurs milliers de jeunes font leurs demandes de statut d'objection sur le même modèle (mouvement O.P. 50), certaines sont acceptées, d'autres refusées. Que dire encore d'une loi qui «punît» les objecteurs en leur faisant effectuer un service civil d'une durée double de celle du service militaire. Nul n'est censé ignorer la loi et pourtant, celle-ci, prouesse du juriste, est interdite de publicité.

Si mes opinions constituaient un délit, je vous accuse, vous, hommes du pouvoir, d'en être les principaux auteurs. Mon antimilitarisme, je le dois à l'armée française elle-même. Pendant 26 mois, j'ai fait la connaissance de nos grands corps d'élite dans leurs cours de maintien de l'ordre en Algérie. Quel ordre devions-nous maintenir, sinon celui des intérêts capitalistes? De quelle sor-



te de mission étions-nous chargés, sinon celle d'effrayer, dans la torture et la mort les velléités d'indépendance et de liberté de tout un peuple? Je ne reconnais désormais, ni à un Etat ni à personnes, le droit de me désigner l'ennemi à combattre.

Je demande comme beaucoup d'autres, la liberté d'expression, même sur un sujet tabou comme l'armée, ce support de toutes les guerres. Je demande d'être reconnu objecteur de conscience, c'est-à-dire le simple droit de changer d'opinion. Le pouvoir reste sourd à notre demande et votre justice ne connaît qu'une seule réponse et la répression.

Vendredi 20 mars, à 14 h 00, au Tribunal de Grande Instance de Guingamp, je serai jugé une nouvelle fois, avec 5 autres renvoyés de livret et un objecteur inconnu à l'Office National des Forêts, j'ai été arrêté le 15 novembre 1980, de reprendre ce livret militaire que la gendarmerie s'entête à me présenter. Je n'attends rien d'une prétendue justice qui ne prend même pas la peine de nous écouter, qui n'est là que pour nous faire taire par la menace de l'interdiction professionnelle. Je n'attends rien de votre prétendue justice, il suffit de l'approcher pour comprendre qu'elle n'est pas indépendante comme vous le prétendez et que les jeux sont faits d'avance.

La liberté d'expression devient de plus en plus restreinte, les conditions de vie de plus en plus précaires. Notre société est fascisante et votre loi «Sécurité et Libertés» est la pour nous le rappeler.

Aujourd'hui on supprime l'emploi aux antimilitaristes. De quoi sera fait demain si nous ne prenons nos affaires en main? Il nous faut être trop précis pour le laisser aux soins des politiciens.

Je demande comme beaucoup d'autres, la liberté d'expression, même sur un sujet tabou comme l'armée, ce support de toutes les guerres. Je demande d'être reconnu objecteur de conscience, c'est-à-dire le simple droit de changer d'opinion. Le pouvoir reste sourd à notre demande et votre justice ne connaît qu'une seule réponse et la répression.

Cette semaine, il n'y a pas de courrier. Ce n'est pas une raison pour ne plus nous écrire. A vos plumes !

Rédaction, Abonnements, Publicité
B.P. 158, 48, Bd Clemenceau, 22024 GUINGAMP Cedex.
Tel. 091 21 03 49.

Composition : COPIE 23 Péterec.
Impression : IMPRAM, route de Trébeudes, Lannion.
Editeur : Société des Editions Populaires Bretonnes.
Rédaction : Michel Alban, Yves Chabrier, Pierre Dactis, Alain Kerangy, Thierry Le Prince, Xavier Morel, Nono, Yvon Richard, Dominique Boyette, Dominique Saison, Solenn et les autres.
Nantes : Clément David, 2, rue Beauvau, 44000 Nantes.
Saint-Nazaire : Clément, Tel. 049 49 22 22.
Brest : Solenn, Tel. 090 46 26 27.
Rennes : A. Kerangy, Tel. 099 36 83 70.
Directeur de publication : Pierre Dactis
Commission paritaire : 60135

GROS PLAN



Des agents qui jouent les agresseurs agressés, des inspecteurs qui traquent les conducteurs de 2 CV, des gendarmes qui menacent...

LES BAVURES LORIENTAISES

ES avocats se sont livrés à Pargue. Et ce témoignage, tout serment, pris dans le mouvement d'indignation générale les journalistes eux-mêmes n'ont pas pu rester visés à leur blanc. Alors M. Guillaumont, l'un des assesseurs a quitté l'audience, où il a boudé une bonne demi-heure. A la précédente affaire, c'est le substitut Chastot qui s'était offusqué. Un des marins-pêcheurs présents de ville d'ultures avait osé dire : «Quand on est attaché avec des menottes à un radiateur, on a vu n'importe quoi».

Cette audience du 12 mars, au tribunal correctionnel de Lorient, avait pourtant commencé plutôt drolaement. Une heure de débats pour un vol de chien dont était accusé un jeune garde chasse de Gourin. Accusation qui nait et qui son avocat démontait par des bons mots et en chargeant le chien, sur un set de haute lignée, aux armbes volages et assidu de dévotion L...

Puis était venue cette histoire de vol d'ultures. Les prévenus qui avaient d'abord noué s'étaient ensuite rétractés. A part cela ni preuves ni témoins. «Seulement des présomptions» avait reconnu lui-même le procureur. Inversant la charge de la preuve il avait tout de même requis une condamnation. Et malgré le doute le tribunal avait distribué quinze mois de prison ferme entre les quatre prévenus.

L'après-midi s'était, un homme était arrivé devant les juges. Il était mal en point. Un cigaret baré et quasiment fracturé. Trois points de suture au front et onze à la tête. Il venait juste de se faire reconcom-der à l'hôpital Bobôdié.

On donc était le ou les accusés? C'était lui, Alain Le Dantec, 32 ans, marin-pêcheur à l'Armor-Plage. Le midi même il s'était fait rouer d'importance par trois agents qui l'attendaient chez sa femme. Et maintenant là était le péchant de santé à un miraculeux paiement, au bout du doigt d'un d'entre eux -contant aux juges la fable des agresseurs agressés - rébellion, violence à agents de la force publique et tout le babilan.

Comme dit Jules Beaucarne, le ménage Le Dantec n'allait plus que sur une feuille. Avant d'être réintégré le mari-pêcheur avait cependant annoncé sa visite à sa femme qu'il n'avait guère vue depuis plusieurs mois. Pas plus rien que cela et même un peu inquisite elle avait épilogée les ruses. Naturellement Alain Le Dantec ne s'attendait pas à le trouver là. On imagine

la scène. Il leur avait dit d'aller se faire voir ailleurs. La suite? A l'audience les points de suture paraissent d'eux-mêmes. Les agents ont tout de même joué les victimes. Les blessures du prévenu? s'il n'y avait été en tombants à dit le premier. Le second, avec son pansement ridicule, à tout de même corrigé que le mari-pêcheur était peut-être tombé sur une matrasse! La troisième cachait sa honte au fond de la salle d'où montait un chahut indésirable. Public, avocats et journalistes indignés. Jugés embarrassés d'avoir à condamner un coupable si peu vraisemblable. Les points de suture dénonçaient la bavure. Mais quoi! La parole de trois flics n'est du béton, du certifié exact, du garanti pure vérité! Alors, après la bouche-rie de l'assesseur Guillaumont, ils sont entrés en condamnation: 500 F d'amende. Une peine un peu honteuse d'elle-même.

«Mais...»
«Et puis tout le monde à Lorient, sait bien que nous contrôlons toutes les 2 CV à cause des vols...»
Et ainsi de suite.

En une semaine l'injure délabonneuse que la police lorientaise donne d'elle-même pendant la trêve du festival des commémorations a pris un vieux coup. Et en grattant bien on a découvert qu'elle n'en était ni à sa première ni à sa seconde bavure. Il n'y a pas si longtemps un juge d'instruction avait ordonné le placement d'un homme qui venait d'inculper au pavillon Calmette de l'hôpital de Bobôdié. Puis il avait demandé à un médecin psychiâtre d'examiner. Mais celui-ci n'avait trouvé personne. Le juge d'instruction s'informe. Et il apprend que les flics avaient, par commodité personnelle, conduit directement l'inculpé à la prison Fribault, soit dit en passant une des plus vilaines de France! Enfin cette fois rien n'avait transpiré. Ce n'était donc qu'une demi-bavure L...

course-poursuite

Le commissaire Tisserand se serait bien passé de cette publicité. Quelques jours plutôt ses hommes avaient déjà défrayé la chronique. Un soir de la semaine précédente un jeune couple lorientais revenait paisiblement du bowling de l'Armor-Plage à une heure relativement chrétienne: 11 heures du soir. A un feu rouge de la Z.U.P. de Kernevanne une 4L s'arrête à hauteur de la 2 CV qui conduisait l'homme, un employé municipal. Coup de klaxon pour attirer son attention. Il jette un oeil, voit les deux occupants de la voiture, deux hommes en civil, qui semblent l'interpeller. Là-dessus le feu passe au vert et il démarre. Les autres le poursuivent, tentent une queue de poisson là où la voie express se rétrécit en simple rue à deux voies. L'employé municipal réussit tout de même à passer. Il fonce vers le centre ville craignant une agression. A hauteur des halles de Méville il avise une voiture de police. Ouf! Il s'arrête. Mais il n'a pas le temps de sortir de sa voiture. Les occupants de la 4L sortent déjà aux portières et les extirpent, lui et sa femme, de leur voiture. Et les enqûlent.

«Répondez-moi vous arrêter L...»
«Mais...»
«On aurait pu vous tirer dans les pieds L...»
«Mais...»
«On vous avait montré notre plaque de police...»

suicide à Groix

La gendarmerie du pays de Lorient n'est pas forcément en reste. Un original a même fait une comparaison qui lui est désavantageuse. Un jour il avait été tabassé par les gendarmes de Pont-Scorff. A quelques temps de là il grille un feu rouge sous le nez de la police. Express l'interpelle il explique «Je voulais comparer les méthodes de la police avec celle de la gendarmerie. Les autres le poursuivent, tentent une queue de poisson là où la voie express se rétrécit en simple rue à deux voies. L'employé municipal réussit tout de même à passer. Il fonce vers le centre ville craignant une agression. A hauteur des halles de Méville il avise une voiture de police. Ouf! Il s'arrête. Mais il n'a pas le temps de sortir de sa voiture. Les occupants de la 4L sortent déjà aux portières et les extirpent, lui et sa femme, de leur voiture. Et les enqûlent.»

On peut en rire. Mais l'île de Groix, elle, se souvient d'un récent suicide comme d'une tragédie. C'était à la fin de l'été ou au début de l'automne dernier. Le jeune gendarmen qui s'est donné la mort n'était pas un enfant de Chouar. Il sortait de prison. Avec des copains il avait joué les malfaiteurs. Puis il s'était fait prendre. Seul

balle perdue

Le nouveau commandant de la gendarmerie maritime, lui, ne s'est pas particulièrement distingué à Lorient. Il a une excuse. Il vient d'arriver. Mais au temps où il n'était encore que le capitaine Nodol, commandant de la compagnie de gendarmerie de Lannion dans les Côtes-du-Nord, il a lancé le souvenir d'un gendarme. Un jour qui dirigeait une chasse à l'homme il avait tabouillé sur la détermination de son paternel, Paul I. La balle s'était logée dans l'épaule d'un de ses gendarmes. L'accident n'avait pu être complètement évité. Mais elle avait été mise sur la détermination de son paternel. En lisant le journal personne n'avait pu se douter que le malotru avait le grade de capitaine. Or, il n'a pas eu trop à se plaindre du déroulement de sa carrière.

«Comme quel les gaffes ou les bavures sont à la police ou à la gendarmerie ce que l'on voit est à l'honneur. leur part d'honneur est errant. Assurément extra. Et puis le commissaire Tisserand est formel. «Toutes les bavures ont été sanctionnées. Il ne faut tout de même pas laisser à côté en matière de discipline.»

«Comme quel les gaffes ou les bavures sont à la police ou à la gendarmerie ce que l'on voit est à l'honneur. leur part d'honneur est errant. Assurément extra. Et puis le commissaire Tisserand est formel. «Toutes les bavures ont été sanctionnées. Il ne faut tout de même pas laisser à côté en matière de discipline.»

«Comme quel les gaffes ou les bavures sont à la police ou à la gendarmerie ce que l'on voit est à l'honneur. leur part d'honneur est errant. Assurément extra. Et puis le commissaire Tisserand est formel. «Toutes les bavures ont été sanctionnées. Il ne faut tout de même pas laisser à côté en matière de discipline.»

«Comme quel les gaffes ou les bavures sont à la police ou à la gendarmerie ce que l'on voit est à l'honneur. leur part d'honneur est errant. Assurément extra. Et puis le commissaire Tisserand est formel. «Toutes les bavures ont été sanctionnées. Il ne faut tout de même pas laisser à côté en matière de discipline.»

POLITIQUES

GABY COHN-BEN-DIT PORCEFENDES DE MYTHES

Affaire Faurisson : «Interdire ou refuser un débat sur les chambres à gaz ne sert ni la démocratie, ni la recherche historique, ni la compréhension des sociétés totalitaires» nous déclare Jean-Gabriel Cohn-Bendit.



Jean-Gabriel Cohn-Bendit, le frère du célèbre Claude

«Au moins d'être un néo-nazi, un salaud ou un fou, au moins d'avoir un goût particulier de la provocation, comment est-il possible de défendre ce professeur lyonnais R. Faurisson, qui déclare «Jamais Hitler n'a ordonné, ni admis qu'un seul homme soit tué en fonction de sa race ou de sa religion. Jamais il n'y a eu de chambres à gaz dans les camps de concentrations...»

Et pourtant, N. Chomsky, un des grands linguistes contemporains, intellectuel libéraliste américain, engagé dans la lutte anti-impérialiste vient de préfacier le dernier livre de Faurisson.

Plus près de nous, en France, S. Thion, chercheur au C.N.R.S., auteur d'une étude «*Le pouvoir pâle*» sur l'apparition en Afrique du sud, actif militant anticolonialiste vient de publier un livre dans lequel il s'engage aux côtés de Faurisson. Enfin J.G. Cohn-Bendit, juif d'origine allemande, militant libertaire bien connu dans la région nantaise pour avoir participé à de nombreuses luttes concernant l'école, l'armée, le monde paysan, l'écologie intervient dans cette affaire de façon incompréhensible voire scandaleuse, pour beaucoup d'entre nous.

Nous lui avons demandé de s'expliquer au moment où plusieurs procès intentés pour falsification de l'histoire par le M.R.A.P., la L.I.C.A., les associations d'anciens déportés, au professeur Faurisson vont à l'ouverture.

Comment l'es-tu engagé dans ce débat qui me paraissait clos et dont la réouverture ne semblait pouvoir être que la fête nostalgique du nazisme ?

Gaby Cohn-Bendit : Au départ de l'affaire, ce n'est pas le contenu des déclarations de Faurisson qui m'a motivé. Ces affirmations me semblaient être celles d'un néo-nazi. Ce qui m'a motivé ce sont les réactions à ses lettres parues dans «*Le Monde*», demandes de la victoire de l'Université, questions au Parlement, manifestations pour le dépôt de fleurs courts.

Ces réactions supposaient régler un vieux problème : ce que dit Faurisson est-il tel qu'il ne puisse le laisser parler et qu'il faille le sanctionner juridiquement ?

J'ai moi aussi été d'accord avec les fameux gags de liberté pour les ennemis de la liberté. J'ai manifesté, en 56, lorsque Guitton a été nommé à la Sorbonne sous prétexte qu'il avait été péaniste. J'ai réclamé l'interdiction de meetings fascistes, de journaux racistes ce qui m'a empêché pas au nom des grands principes démocratiques de protester, en même temps, contre l'interdiction de «*La Course du peuple*» d'un livre sur la torture de Algérie.

Je me suis servi des principes démocratiques pour mon droit à l'expression et trouvais toutes les bonnes raisons pour justifier l'interdiction de celui des autres.

On ne peut empêcher Sardou de chanter et défendre Gainsbourg contre les parcs. On ne peut comme G. Halimi demander la censure des films sexistes comme elle existait pour les propos racistes. J'ai donc pris le parti de défendre la liberté d'expression sans conditions ni restrictions quelque soit le contenu des idées émises.

liberté, liberté chérie
Mais dans l'affaire Faurisson ne risquez-tu pas de te voir taxer de collusion avec le totalitarisme ? Quelle est l'efficacité de la prise de

position ?

G.C.B. Il me paraît contradictoire et aberrant de vouloir lutter contre le totalitarisme, d'un côté, et de défendre un aspect fondamental de la liberté d'expression, de l'autre, en employant contre lui l'arme même qu'on lui reproche d'utiliser.

D'autre part, on ne peut limiter cette interdiction à certaines idées. A partir de quand dit-on qu'une idée n'est plus néo-nazie ou d'extrême droite mais de droite. On peut toujours estimer que le discours de droite, n'étant qu'une couverture du discours d'extrême droite qui lui-même n'est que la couverture du discours néo-nazi, doit être interdit aussi.

Si on commence comme cela, on commence à avoir des pratiques totalitaires. Or le combat aujourd'hui pour les libertés n'est pas d'interdire certaines idées mais au contraire d'étendre le champ des libertés que nous avons déjà. Si la démocratie n'est pas la même chose qu'un Etat totalitaire, elle est, plus hypothèse dans ses tentatives pour limiter la liberté d'expression. Il est inadmissible qu'un fonctionnaire soit tenu à l'obligation de réserve et pour polémiquer, je dirais que les Etats totalitaires font obligation de réserve à tous les citoyens. Il est inadmissible qu'on ne puisse pas dire «*A bas l'armée*» comme on dit «*A bas l'école*».

Alors on peut dire : «*même un facho - à supposer que Faurisson en soit un - a le droit de s'exprimer*», constitue-t-il une collusion avec le fascisme ? C'est une question de principe. On peut discuter de son efficacité, des dangers de l'auto-démocratie mais quelconque défend ce principe n'a pas à être accusé d'avoir automatiquement des sympathies pour celui qu'il défend.

Donc pour toi les démocrates sont inconcevables quand ils veulent empêcher Faurisson de parler.

G.C.B. Partiellement ils sont inconcevables et surtout ils n'y arrivent pas. On pourra l'interdire de parole, lui fermer les journaux, mais on ne pourra pas l'empêcher de faire connaître ses idées ; ou alors il faudrait

conception, ainsi que sous bien d'autres aspects essentiels, plonge dans le brouillard. Des considérations psychologiques, des récits de troubles ou quelconque mais nous permettent d'en reconstruire le développement avec une vraisemblance considérable. Certains détails restent inconnus à tout jamais. En ce qui concerne la conception proprement dite de l'inanité d'une extension totale, les trois ou quatre acteurs principaux sont morts. Aucun document n'est resté, n'a peut-être jamais existé.

Mais tu es contre toi des livres accablants de déportés - F. Muller, W. Klaser, les aveux de Hoes, de Kramer, commandant et médecin d'Auschwitz ?

G.C.B. J'ai, sur les questions que tu cites, entrepris une longue recherche qui n'est pas terminée. Je prendrais quelques exemples. Journal de Kramer, que personne ne remet en cause, ou il décrit l'horreur du camp, ou il dit avoir été présent à des actions spéciales. En bien je dis, et cela doit faire l'objet d'une discussion entre historiens, que les fameuses actions spéciales (industrialisation) ne peuvent être, comme on l'a toujours dit, des gazages ; Kramer dit moi-même par exemple : «*J'ai assisté à des actions spéciales en provenance de Hollande et on ne peut pas lire «*J'ai assisté à un gazage en provenance de Hollande*» car c'est à assésé Kramer, c'est à l'arrivée d'un convoi en provenance de Hollande et on ne peut pas lire «*J'ai assisté à un gazage*» après mais le texte ne dit pas. Tous les déportés ont raconté l'horreur de cette activité, les coups, les crics, les fanilles séparées, les morts qu'on sortait du train, d'autant à cette époque. Il y avait à Auschwitz une épidémie de typhus qui faisait plus de 300 morts par jour.*

Pour le journal de Hoes, écrit en prison en Pologne, je prendrais qu'une partie est écrite en allemand et l'autre en charabia polono-germanique, que l'intention de chacune des parties est différente, qu'entre les deux parties il y a des contradictions énormes et que parce qu'il y a des contradictions et parce que ce texte a été écrit sous la régime judiciaire stalinien, je peux mettre en doute la partie de son authenticité, celle sur laquelle s'appuient les historiens officiels.

Enfin, il y a le fameux P. Muller qui a travaillé comme déporté au crématore d'Auschwitz et dont je pense pouvoir dire qu'il n'a pas vu de gazage. Là aussi les contradictions sont énormes. Comment peut-il manger des provisions, abandonnées par des gazés encore chauds, dans la chambre à gaz, alors qu'il dit plus loin qu'on ne pouvait y entrer qu'avec un masque à gaz, longtemps après la ventilation, tant l'indochi était rendu dangereux par l'emploi du Zyklon B. Pourquoi ne nous raconte-t-il jamais sa peur d'être exterminé en tant que membre des Sonderkommando ? Comment peut-il être glacé d'effroi à l'idée de dire à son père, qui vient d'arriver au camp, non pas qu'il risque d'être gazé et par lui, mais que lui P. Muller est croque-mort au crématore et malheureuse-

le droit de supposer

Tu rennes donc en cause l'établissement des faits à partir des documents existants ?

G.C.B. Tout historien qui se trouve devant ce type de problème, monstrueux ou pas et qui n'a que des témoignages se trouve devant une difficulté historiographique. Léon Poliakov, lui-même, historien officiel, déclare «*Orléans* la campagne d'extermination des juifs reste, en ce qui concerne sa

POLITIQUES

ment pas violente dans le camp ? Enfin, il raconte deux histoires dont je connais, au moins cinq versions : celle de la détermination de celui qui adouit un SS pour le baeu de celle de déportés qui entrent dans la chambre à gaz et qui demandent aux Sonderkommandos de ne pas se sacrifier avec eux pour éliminer. C'est le type même d'historiques mythiques qu'on raconte sous différents formes.

Alors, je ne dis pas que je suis arrivé à des certitudes indiscutables mais si j'en étais sûr de ce qu'on fait dire à son frère de Kramer, si je dis que le texte de Hoes peut être en partie fabriqué, si je l'interdis que P. Muller parfois invente, si le droit de supposer que des gazages, il n'y en a peut-être pas eu.

Tu penses toujours de Auschwitz, mais il y avait d'autres camps ?

G.C.B. C'est un aspect du problème sur lequel on n'est pas d'accord. Après la guerre, des SS, des témoins ont déclaré qu'il y avait des chambres à gaz dans tous les camps (Dachau, Ravensbrück, etc.). En 1960, un historien allemand anti-nazi qui a publié le journal de Hoes a dit que, dans les camps situés en Allemagne, aucune chambre à gaz n'avait fonctionné.

En France, une historienne pas du tout révisionniste, spécialiste du Tiers Reich concentrationnaire nazi, O. Wormser, me l'existence d'une chambre à gaz à Ravensbrück. Elle est d'ailleurs contestée par G. Tilton. O. Wormser prétend que certains témoignages relatifs plus de la psychanalyse que du tracage. Elle est persuadée, en revanche, qu'il y a eu des gazages à Auschwitz. Il est donc à peu près admis maintenant que le débat ne peut porter que sur les chambres à gaz situées en Pologne. Ceci dit personne ne revient plus sur le fait qu'à Nuremberg des SS ont avoué, des déportés ont témoigné sur les chambres à gaz en Allemagne. Alors pourquoi n'y a-t-il pas le droit de dire, à titre d'hypothèse, que les témoignages de Hoes ou des déportés ne sont pas aussi crébles à priori quand ils s'agit d'Auschwitz que quand il s'agit des camps allemands.

génocide - extermination

Tu penses donc que des phénomènes de rumeur se sont développés parmi les déportés et que la multiplication de ces rumeurs a fini

par leur donner un caractère de crédibilité ?

G.C.B. Il y a eu des rumeurs, partagées par ce qu'on appelle la réalité des camps. Elles n'ont pas été fabriquées après la guerre par la propagande nazie ou autre. Qu'auraient servi secrets américains et surtout services aéroportés des preuves, cela est vraisemblable.

Les historiens officiels comme Poliakov, et je tiens à le dire, n'ont pas fait des faux, ils ont utilisé en toute bonne foi des documents.

Mais tu ne nias pas les millions de morts ? La génocide a eu lieu ?

G.C.B. Je ne puis en donner un ordre de grandeur. Aucun travail sérieux n'est fait sur ce sujet. Mais il y a bien un génocide ; il est le résultat du système concentrationnaire lui-même, de la sous-alimentation, des conditions de travail forcé, de la vie dans les camps. Il faut se tourner vers les génocides des Tatars des indiens, des Américains, des Boers pour comprendre. C'est à mon sens ne pas comprendre le phénomène concentrationnaire que de ne pas voir qu'il permet de faire mourir des gens sans avoir à les combattre, ni à les exécuter.

Pour moi, Hitler a donc bien ordonné et admis que des juifs meurent parce qu'ils étaient juifs, sans en donner l'ordre formel. C'est en cela, d'abord, que je suis en désaccord avec Faurisson. D'autre part il est historiquement faux de prétendre, comme il le fait, s'appuyant sur une déclaration de Weismann dit il est, le président du congrès juif mondial en 1935, qu'il y avait un état de guerre entre les juifs et Hitler. Leur déportation n'est pas le résultat de ce conflit. L'atout de crainte, n'est pas la réponse nazie à l'attentat de Gruposov contre un diplomate allemand. Les juifs étaient déportés parce qu'ils étaient juifs et uniquement pour cela. Ainsi les historiens révisionnistes, même s'ils sont honnêtes, du fait de leur incompréhension de l'antisémitisme sous Hitler, en viennent à la banalité. En cela ils sont mes adversaires politiques et à combattre politiquement.

Mais alors puisque le génocide a existé, quelle importance a cette question des chambres à gaz ? Elle paraît secondaire !

G.C.B. Ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question mais à ceux qui attaquent Faurisson. Pour moi elle est secondaire. C'est en fait sur cette affaire qu'un past accusé Faurisson de blanchir le nazisme, mais sur son interprétation du conflit entre Hitler et les juifs.

Je prétends que ceux avec qui je partage mon analyse du régime nazi se trompent sur les faits.

Interdire ou refuser un débat sur les chambres à gaz ne sert ni la Démocratie, ni la recherche historique, ni la compréhension des sociétés totalitaires. Le verdict des juges ne le remplacera pas !

Je plaide non coupable

Est-il utile de détruire un mythe ? N'est-ce pas offrir aux racistes des arguments d'autant plus forts qu'ils viennent d'un membre de l'extrême gauche, qui plus est juif ?

G.C.B. C'est l'argument des staliniens à propos de l'U.R.S.S. «*Il ne faut pas démolir Staline*». S'il s'agit d'un mythe, quelque soit son origine, il faut le combattre parce que le mythe ne fait que donner des idées fausses, ni analyser la genèse des faits. On ne peut lui répondre par des contre-mythes, ni l'oublier à partir d'une mythologie. Il faut en comprendre les racines réelles. Si on attend, en France, comme oligarches, l'installation de chambres à gaz, ou le retour au grand jour de l'antisémitisme on risque de créer sous un régime totalitaire sans le voir. C'est cette référence mythique au nazisme qui nous mobilise encore, ce qui fait qu'on se démobilise sur le mot. Le danger ne viendra pas de expropriations mais des grosses lites de la campagne présidentielle, de la loi Sécurité et Liberté, des contrats de Marchais !

Et puis il faut se demander pourquoi, pour certains, mettre en doute les gazages est remettre en cause fondamentalement la critique du nazisme ? Comme s'il fallait créer une déture entre le nazisme et les Démocrates ; ce qui était assez clair malgré les génocides qu'il les ont commis mais surtout entre le nazisme et les staliniens. L'Union Soviétique rentrant après la guerre dans la grande famille démocratique, il fallait qu'il y ait une différence de nature absolue entre le totalitarisme stalinien et le totalitarisme

POLITIQUES

naï. Un camp stalinien n'avait rien à voir avec un camp d'extermination nazi même si l'on mourait aussi !

Le régime nazi, dont le symbole sont les chambres à gaz, est perçu comme le mal absolu, il sert de théâtre. Rien n'a jamais rien à voir avec lui, ni les discours nationaux-socialistes de Marbach ou même de Chevènement, ni les Algériens dans les camps. Remettre le régime nazi dans l'histoire, ce n'est pas le banaliser, c'est donner les moyens de comprendre, ça ne démocratise pas les phénomènes qui, s'ils se développent, peuvent déboucher sur un état totalitaire.

Ne portes-tu pas atteinte à Israël, au sionisme et à la limite ne risques-tu pas, toi aussi, d'antisionner l'antisémitisme ?

G.C.B. Je trouve irresponsable, qu'on nous dise que le génocide, les enfants de déportés juifs ou ceux qui seraient juifs, comme moi, s'arrangent le droit d'insérer à qui que ce soit la possibilité de dire ce qu'il pense. L'immense majorité des non-juifs aujourd'hui n'est pas responsable de ce qui est passé. Tout ce qui touche la judaïté fonctionne aujourd'hui devant le nazisme aussi comme un mythe et ce n'est pas comme cela qu'on pourra prévenir un retour de l'antisémitisme.

Quant au sionisme, il est maintes fois majoritaire dans la communauté juive. Il ne l'a pas toujours été. Il y a eu d'autres associations, les socialistes du BUND par exemple. On peut être antisioniste sans être antisémite. On peut être juif sans être antisionniste. Tout pays qui est en conflit avec Israël veut donc recommencer Auschwitz. Les morts sont utilisés comme argument contre-argument à toute critique de la politique d'Etat d'Israël. Alors je touche peut-être au mythe fondateur mais Israël est un état comme d'autres et doit donc être envisagé comme tel.

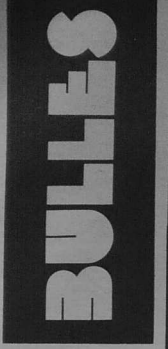
Nas-tu peur de le tromper ?

G.C.B. Qui je peux me tromper sur les faits, sur l'interprétation historique, sur mon antisémitisme. J'accepte qu'on discute mon attitude. Mais, même si je me trompe, ma démarche n'a rien de scandaleux ni au nom des principes, ni au nom de la recherche historique.

Propos recueillis par J.B. Clément



Le canard de Nantes à brest



Bécam, le maire et ancien secrétaire d'Etat aux Collectivités locales (il le fut N.P.P. pour appuyer la candidature de Valéry Giscard d'Estaing. Alain Gérard, son premier adjoint et ancien suppléant - il est devenu député quand Marc Bécarré a laissé son siège à l'Assemblée Nationale pour un mandat ministériel - précède le comité de soutien à Jacques Chirac. Marc Bécarré parle de fidélité et de loyauté. L'autre aussi évidemment et il y est autant sinon plus, justifié. Quel embarras pour leurs électeurs communs. Entre les deux manières d'être royal et fidèles certains choisissent peuchère tout simplement de trahir. Au moins ce sera plus clair !

ENTON NOIR

Vous connaissez pas la dernière de "Déserteur" l'autre jour, à la fin d'un repas, devant une table de journalistes de l'immobilier et du bâtiment. Il a fait une proposition gênée pour réduire les dépenses de l'Etat et pendant accroche l'effort en faveur du logement : que la Sécurité Sociale ne rembourse plus les frais médicaux dus aux accidents de sports d'hiver ou à l'accidentisme.

De deux choses l'une. Ou il est jaloux des nombreuses vacances de neige de la famille présidentielle. Ou il avait lu plus que de raison à la table des journalistes. S'il continue comme ça, le Michou, il va encore se retrouver avec un entonnoir sur la tête et il saura pas pourquoi !

BLOCA GE

« Si le P.S. et François Mitterrand continuent le P.S.U. au silence au premier tour si complètement égaré le P.S.U. au silence au second tour. L'avertissement est clair et motivé. Hugues Bouchard, le candidat présidentialisable du P.S.U. avait recueilli 635 promesses de signatures. Si géométriquement le P.S.U. a été bloqué effectué par le P.S. et le P.C. auprès de leurs élus qui sont tous connus, sous peine d'exclusion, à remettre leurs signatures à F. Mitterrand ou G. Marchais. Ce blocage est particulièrement net dans les Côtes-du-Nord où huit maires socialistes avaient promis leur concours à Hugues Bouchard. Cette présence et le fait que la présence du candidat socialiste apparaisse à gauche comme la plus probable, explique que le parti autogestionnaire s'en prenne particulièrement au P.S. En rappelant ceci : le P.S.U. s'est adressé à tous les maires, non pour le déburrer de leurs convictions qu'il respecte mais pour assurer au premier tour la représentation la plus large des divers courants de pensée de gauche.

Donc, pour cette candidate, Hugues Bouchard doit encore trouver près de cent signatures d'ici au 6 avril. Voilà pourquoi son parti laisse le ton vis à vis du P.S. en lui mettant ce marché en main : vos signatures pour le premier tour contre nos voix pour le second tour.

SOUTIE NS

La gauche est divisée mais au moins elle l'est clairement. A droite c'est la bouteille à l'encre. La multiplicité des candidatures à l'Elysée crée l'éparpillement. On a déjà parlé de l'exemple norvégien : le député R.P.R. Jacques Cressard soutient Debré mais son suppléant Xavier Boudier, un maccés de Gaspard, soutient Chirac. Cependant là au moins ça ne sort pas complètement de la famille gaulliste. Tandis qu'à Quimper - Marc

SONDA GE

La semaine dernière la presse s'est largement fait écho du sondage Sofres-Figaro réalisé après l'annonce de la candidature de Valéry Giscard d'Estaing. Ce sondage était à égalité avec François Mitterrand. Commentant ce score, les journalistes se sont empressés de relever la remontée de Valéry Giscard d'Estaing et de « rappeler qu'en février le candidat socialiste disposait selon le même institut de sondage d'une avance de quatre points - 52% contre 48% ». Vous le savez, vous, que le mois dernier les sondages donnaient Giscard battu.

CREPE

La crêpe bretonne va-t-elle voler au secours de la langue bretonne ? En fait tout ça n'est qu'un jeu de mots. En fait tout ça n'est qu'un jeu de mots. En fait tout ça n'est qu'un jeu de mots.



Pour une fois le théâtre de Rennes a offert un spectacle original et marrant. En effet, vendredi 13 mars vers 16 h, Jean Marc Monnier a accablé une des façades et s'est installé sur le rebord d'un des balcons. Exploit sportif ? Pas précisément. Par cet acte spectaculaire il comptait attirer l'attention des gens sur son cas et plus directement dénoncer la justice militaire.

Pour l'instant Jean Marc Monnier après deux mois d'armée a décidé en 79 d'aller voir ailleurs si il y était. Sa cavale a duré deux ans. Les sans doute de lui et de sa cachette, redoutant de se faire attraper au hasard d'un contrôle, il a décidé de se faire prendre de manière moins discrète.

Dévoquant les différentes formes de la justice militaire, apportant son soutien à Caradeo, Bôcher, Mignon, trois déseigneurs condamnés démentement, il a voulu entourer son acte d'une certaine publicité. Distribution de tracts, appels au méga-

BELEV OCAT

En Loire-Atlantique, 2000 animateurs Centres Adés-Centres de Loisirs s'occupent des enfants le mercredi et le samedi et n'ont pour l'instant ni statut, ni salaire.

FINA GE

Un étudiant rennais avait été affecté au centre de sélection N°3. Une planque. Il restait dans la même ville et le caractère administratif de ce centre où les jeunes gens vont se faire déclarer inaptés ou bons pour le service relativisait les excès de la consigne militaire. Mais juste avant Noël, la tulle, Frenoz, vos déjeunés et vos claques, vous êtes affectés au 4ème régiment d'infanterie de marine. Pourquoi ? raison politiques à l'heure du colonel. Sans autres précisions.

Le jeune homme s'est alors souvenu qu'il avait mité quelque temps à l'UN.E.F. qu'un printemps dernier il avait manifesté comme d'autres étudiants en faveur des étudiants immigrés. Il n'en fallait pas deux pas plus pour qu'il soit fiché puis désigné comme giber aux chasseurs de socialistes en klops. Il a donc été expédié à Ty-Vougères dans la belle caserne du monde comme écrit le pamphlet du « Télégramme » service à Châteaulin. Là il a été versé dans une unité de commando. Et présentement il en bave. Il subit en effet les rigueurs du centre d'entraînement de commando de Quélern dans la presqu'île de Crozon. L'ant-

BRCO LAGE

« Quand l'informatic va, tout va ! » C'est ce que ne dit la direction du Crédit Agricole des Côtes-du-Nord. Sa caisse régionale est en voie d'informaticisation totale et elle s'installe forcément de près à un service capable à lui tout seul de payer la maison. Ça explique sans doute l'aventure que vivent deux de ses salariés. Alors ne voyons plus vous venir, leur a dit le directeur, ou vous démissionnez, ou je porte plainte pour vol.

L'origine de l'affaire, un lecteur de chèques au rebut depuis septembre 80. Une grosse machine passée de mode et qui ne valait plus commercialement parlant, que le franc symbolique. Un cadric du service informatic qui se porta acquiesçant. Avec d'autres employés, il s'intéressait à quelques organes de la machine. Sa demande suivit le changement informatique et fut acceptée aisément, comme c'est semblé à l'usage dans la maison.

Sans plus de manières, deux des employés en question entreprirent le démontage, en profitant précisément de leurs heures de loisir. Mais le nouveau propriétaire ne l'entendait pas de cette oreille. Le 10 mars au moment d'embarquer la lecture, il se plaignit à son chef de service. L'affaire vint aux oreilles de la direction et les deux bricoleurs se firent mettre à pied sans autre forme de procès. Il n'y avait pas eu de bons de sortie, donc le matériel appartenait toujours au Crédit Agricole, donc il avait su vol !

L'origine en apparence mais un peu court, réquisitionnés les syndicats CGT, CFTD, FO et CFTV.

Le lendemain, mercredi, les deux accusés se présentèrent au travail. Le sous-directeur basait constatant par un haussement de sourcil que les lieux, les remplacements ça le jeudi et pour le souligner, le personnel indigné par l'arbitraire de la sanction, déplorait malicieusement. La soir même le conseil des prud'hommes se réunissait mais le représentant des salariés ne trouvait pas le terrain fertile de quitter les lieux.

VOISINS

« Ouest-France affichera-t-il clairement la couleur en passant pour Giscard ? Cette photo tendrait à le prouver et bien des habitants de Lorient en sont parvenus convaincus. Sont qu'en s'indignant. Sont qu'ils aillent en Mielcher, les journalistes.

Qui pourrait deviner que les jeunes giscardiens ont tout simplement fait leur nid au-dessus de la rédaction locale du quotidien et que ce sont eux qui font ainsi étalage de leur propagande ? L'orientation gé-



« La vallée du cochon qui s'étend autour des communes d'Hénaffant et d'Hénaffant près de Lamballe. Les campagnes s'écroulent suite ce qu'il reste bouclée. La rivière aphteuse y sévit toujours et l'on fait : l'aphteuse n'a pas empêché un certain nombre continue à aller et surtout à vacciner à tour de bras pour d'agriculteurs d'aller faire leur tour au Salon à Paris. Et les l'enfermer. Toutes les routes qui mènent dans cette vallée bourge d'étonnement de plus voir passer de certains. A part taches de féro-ciment - les porcheres enlaidies - la malhuit se agit au fond des exploitations l'aphteuse par sent au tant le paysage qu'il les ont enrichi les paysans - sont le virus aphteux et n'écabouste guère la population donc barrée. L'étranger est éconduit. Et l'automobiliste du environnement.

au football des Côtes-du-Nord l'interdiction de vendre de l'alcool dans les buvettes de stade. M. Guillemin, un commandant de Belle-Ile-en-Terre, a valet lui-même préparé ces comptes. Et il a été talé un petit succès en les présentant aux responsables des clubs de l'ouest des Côtes-du-Nord assemblée en conseil de guéguère pour établir leur plan de bataille contre la prohibition qui les frappe (voir page 11). Mais au fait quelle commerce fait-il. Brest en gros.

GARDI ENA GE

Belle année pour les handicaps ! Sur la scène électorale - on promet monts et merveilles. Dans la insertion sociale tout en continuant restriction budgétaire. Trois exemples parmi d'autres, dans les Côtes-du-Nord. A l'insitution départementale des jeunes sourds de St-Brieuc, on ne pourra pas jolir les deux bouts en décembre 81 le personnel ne sera pas payé. Au centre départemental de l'enfance à St-Brieuc toujours, les sept membres du patronat en congé de maternité, quatre seulement seront remplacés, quatre autres employés sont en arrêt de maladie sans qu'aucun d'entre eux ne soit remplacé. C'est au point qu'on ne parle plus de qualité de service mais tout bonnement de sécurité. A l'IME CAT St-Catho de Pléneuf, ni les agents de service en congé de maternité ne seront remplacés. Commentaire de la CFTD : « Four le passe compte si les pouvoirs publics demandent aux établissements de cesser tout travail éducatif et de faire du gardiennage.

CALCUL

Il se vit en moyenne 200 litres par dimanche dans chaque buvette. A raison de 2 F par bouteille ça fait 400 F de buvette. Multipliés ça par les 1 700 buvettes qui restent à payer et ça vous fait une partie de 68 millions de centimes. Je continue mon petit calcul. Ces 1 700 buvettes ne représenteront que le tiers de la saison. Sur l'ensemble de la saison le margerie à gagner serait donc 86 millions multipliés par trois, 258 millions.

RUOTE

TROIS SEMAINES SANS DECOMPRESSER

Mois de mars, mois du mazout. Il y a trois ans, c'est l'Amco Cadix qui vomissait ses 240 000 tonnes de mazout sur les côtes du Finistère Nord. Il y a un an, le 7 mars précisément, le Tanio, un pétrolier malgache de 23 000 tonnes, se cassait en deux dans des creux de 7 mètres à 50 Km dans le nord de l'île de Batz. Une nouvelle marée noire touchait les côtes bretonnes alors que 3 000 tonnes de mazout restaient piégées par 90 mètres de fond. Elles y sont toujours. La Comex n'a pas encore véritablement démarré. Et la manœuvre de pompage confiée à la Comex n'a pas encore véritablement démarré. Et la manœuvre de pompage confiée à la Comex n'a pas encore véritablement démarré. Et la manœuvre de pompage confiée à la Comex n'a pas encore véritablement démarré.

de dix des descentes dans ces fûts tumultueux impressionne, on sent les hommes tendus. Une plongée sur le Tanio n'a rien à voir avec une descente à 50 m dans les eaux africaines. Fin de soirée, on annonce un coup de tabac. Le Witch Queen qui a été rejoint sur zone par un autre support de plongée, le Star Canopus, doit se replier sur Roscoff. Imaginez un peu le nombre de fois que le scénario s'est renouvelé cet hiver. Faut avoir les nerfs solides.

J'étais comme un gosse...

Ce fait leur fait droit aux plongeurs de la Comex qui depuis juin travaillent sur l'épave du Tanio, ce va en étant presque incessant de journalistes. Pas l'habitude des propos de factuel. A Frig, en mer du Nord, ou dans les eaux méditerranéennes, on se voit avec vous? me demande un journaliste. Entre eux, le métier est tout d'être plongeur et tout d'être journaliste. C'est ainsi qu'un journaliste s'est vu faire un plongeur sur le site, en français cette fois.



Journalistes d'échange Assolant et plongeurs de la Comex dans le sillage du Witch Queen. Entre eux, le métier est tout d'être plongeur et tout d'être journaliste. C'est ainsi qu'un journaliste s'est vu faire un plongeur sur le site, en français cette fois.

Il faudra trois bonnes heures au Witch Queen pour atteindre la zone de pompage. Mémo plutôt médiocre : ça tangue un peu. « Plus probable que l'on plonge dit-on à bord du côté des vingt plongeurs de la Comex. Quelques uns ont fait le Bohémien en 1977 : ils connaissent la musique. Une drôle de partition. « Plus difficile le Tanio, me dit l'un d'entre eux. Là, la coque est renversée et il faut percer des trous pour brancher les flexibles. Deux, il y a plus de courants au fond. 19 h. On est sur zone. Première plongée prévue à 23 h. A l'heure H, le chef de chantier préfère abandonner la partie. Toujours cette foutue météo qui fait ses caprices. Nouvelle tentative le lendemain 7 h. Mémo correcte cette fois mais les portes du pont roulaient qui permettant à la tourelle de plongée de s'enfoncer dans le mer restant désespérément bloquée. Partie remise à midi : cette fois tout marche. Plongée de deux heures. Puis une autre en fin d'après-midi. Chacun

formation en trois mois à la Cetravin (Centre de Travail de Marseille). Francis, lui, prépare la classe III, la plongée en saturation, au delà de 60 m. Du sérieux. Les classes I et II initient, elles, à la plongée jusqu'à 40 et 60 m, avec bouteilles et narghails. Stage bouclé, c'est la plongée dans le grand bain, avec la Comex, une des meilleures boîtes françaises. Ses classes, il les fera sur les plateformes en mer d'Iroise puis en mer du nord. En plongée comme ailleurs, on apprend son boulot sur le tas. « Tu sais, explique Francis, l'apprentissage sur le tas. O.K. Premier palier : une visite médicale très serrée ; normal pour un métier à hauts risques, où la moindre anomalie physiologique peut avoir des conséquences fatales. Le grand jeu : électrocardiogramme, explorations pulmonaires et articulaires, examen audiométrique, d'équilibre, test de susceptibilité à l'oxygène... C'est ensuite la

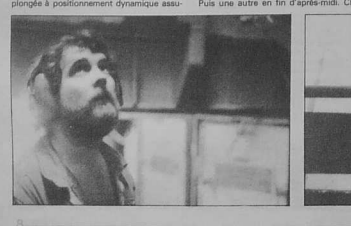
Le devis de la Comex pour l'opération de pompage du Tanio s'élevait à 80 millions de francs. Un chiffre qui sera largement doublé à son terme aujourd'hui de 200 millions de francs.

matériel est plus dur que l'apprentissage de la plongée. Au bout de deux ans, il est opérationnel. Place aux choses sérieuses : le travail en saturation. Ouamam un scénario de science-fiction. « Au début, j'étais comme un gosse devant ce truc-là. Ce qui me passionnait, c'était le côté cow-boy de l'histoire. Une histoire qui n'est vraiment pas faite pour les claustrophobes. Imaginez plutôt des plongeurs souder des pipe-lines en mer du Nord par 150 m de fond ou repas, balignant dans ce mélange gazeux à base d'hélium qui affaît vos dents et vous donne un peu la voix de Donald. Les loïres! La lecture et les échecs. Et au bout de trois semaines : 25 heures de décompression. Boulot dingue. Pour un salaire de 10 000 F à 20 000 F. Normal d'être payé comme ça à partir du moment où tu vas dans un gaz qui n'est pas fait pour toi remarque Francis Mesurier.

soudain c'est l'accident

Pendant trois semaines, ce sera le rythme : tourelle-bout-casson. Drôle de vie. Dans le casson où les plongeurs sont enfermés par équipe de trois, il y a des couchettes et toilettes. Ils y prennent leur repas, balignant dans ce mélange gazeux à base d'hélium qui affaît vos dents et vous donne un peu la voix de Donald. Les loïres! La lecture et les échecs. Et au bout de trois semaines : 25 heures de décompression. Boulot dingue. Pour un salaire de 10 000 F à 20 000 F. Normal d'être payé comme ça à partir du moment où tu vas dans un gaz qui n'est pas fait pour toi remarque Francis Mesurier.

ORT en eau profonde de Roscoff. 11 mars, 11 heures. Le Witch Queen, en stand-by météo depuis quelques jours, vient de recevoir l'ordre d'appareiller pour la zone d'échouage du Tanio. Un ordre qui apparemment vient d'en haut. Le Witch Queen est resté trop longtemps à quai : ça pourrait faire mauvais effet sur l'opinion publique. C'est vrai que depuis début octobre on a vu des tonnes de mazout évaluer des pompes, il n'a jamais été question de relancer l'opération. Impossible : stop - conditions météo insupportables - stop. Pour autant, au cours de cette parenthèse des mois noirs, les plongeurs de la Comex n'ont pas vraiment chômé. Au total il y a eu 290 plongées. Objectif : entretenir les flexibles servant au pompage et percevoir de nouveaux trous dans la coque du Tanio qui par 90 m de fond piège environ 9 000 tonnes de mazout, bref être prêt à passer à l'action dès la première vague de beau temps. En réalité, et beaucoup le laissent entendre, il aurait été bien préférable de stopper les flexibles de mazout. Mais le scénario est connu : les élections approchent et il s'agit d'anesthésier une opinion publique qui se serait alarmée si rien n'avait été fait. Alors on entretient la pression, artificiellement. On joue les millions contre les vagues... de côté.



Le canard de nantes à bret



Le canard de nantes à bret



Le canard de nantes à bret



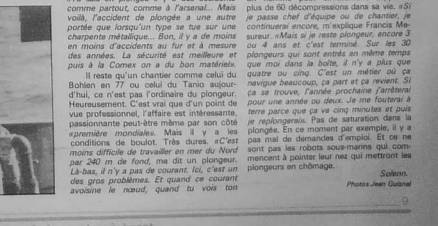
Le canard de nantes à bret



Le canard de nantes à bret



Le canard de nantes à bret



Le canard de nantes à bret



Le canard de nantes à bret

Il m'étonnait un peu ces plongeurs. J'avais des images en tête. Celles de pionniers des fonds sous-marins à spots tout, à cause des courants, les plongeurs réamalgant la tourelle qui, comme un accoureur, les ramène au bateau-support de plongée. Mais là, pas question de revenir aussitôt à l'air libre : ils mourraient foudroyés par une embolie gazeuse. Direction : la caisson de vie où la pression est celle du chantier sous-marin soit de huit atmosphères.

Il m'étonnait un peu ces plongeurs. J'avais des images en tête. Celles de pionniers des fonds sous-marins à spots tout, à cause des courants, les plongeurs réamalgant la tourelle qui, comme un accoureur, les ramène au bateau-support de plongée. Mais là, pas question de revenir aussitôt à l'air libre : ils mourraient foudroyés par une embolie gazeuse. Direction : la caisson de vie où la pression est celle du chantier sous-marin soit de huit atmosphères.

Il m'étonnait un peu ces plongeurs. J'avais des images en tête. Celles de pionniers des fonds sous-marins à spots tout, à cause des courants, les plongeurs réamalgant la tourelle qui, comme un accoureur, les ramène au bateau-support de plongée. Mais là, pas question de revenir aussitôt à l'air libre : ils mourraient foudroyés par une embolie gazeuse. Direction : la caisson de vie où la pression est celle du chantier sous-marin soit de huit atmosphères.

Il m'étonnait un peu ces plongeurs. J'avais des images en tête. Celles de pionniers des fonds sous-marins à spots tout, à cause des courants, les plongeurs réamalgant la tourelle qui, comme un accoureur, les ramène au bateau-support de plongée. Mais là, pas question de revenir aussitôt à l'air libre : ils mourraient foudroyés par une embolie gazeuse. Direction : la caisson de vie où la pression est celle du chantier sous-marin soit de huit atmosphères.

Il m'étonnait un peu ces plongeurs. J'avais des images en tête. Celles de pionniers des fonds sous-marins à spots tout, à cause des courants, les plongeurs réamalgant la tourelle qui, comme un accoureur, les ramène au bateau-support de plongée. Mais là, pas question de revenir aussitôt à l'air libre : ils mourraient foudroyés par une embolie gazeuse. Direction : la caisson de vie où la pression est celle du chantier sous-marin soit de huit atmosphères.

Il m'étonnait un peu ces plongeurs. J'avais des images en tête. Celles de pionniers des fonds sous-marins à spots tout, à cause des courants, les plongeurs réamalgant la tourelle qui, comme un accoureur, les ramène au bateau-support de plongée. Mais là, pas question de revenir aussitôt à l'air libre : ils mourraient foudroyés par une embolie gazeuse. Direction : la caisson de vie où la pression est celle du chantier sous-marin soit de huit atmosphères.

Photo: Jean Guédon

QU'ILS ONT FAIT LE PROCES DE MAREE NOIRE

Pour être sûres de ne pas se tromper d'adversaire les communes sinistrées par l'Amoco-Cadiz' ont assigné tout le monde devant le tribunal fédéral de Chicago.



Le dossier est confidentiel. «Et toute incrimination serait exécutée contre nous», précise André Le Pape. En droit américain l'instruction est menée par les avocats de chaque partie. Ce sont eux qui font les auditions, l'huisement des pièces du dossier. Et c'est ce qui coûte cher. La note était déjà de deux ou trois millions de francs quand l'emprunt de huit millions a été contracté après de la casse des dépôts et consignations. A l'époque, les soumissions étaient contradictoires et de vigilance. La structure était mal adaptée. Elles se sont donc groupées en un syndicat mixte. Cela n'a pas été facile. Il fallait la bénédiction du préfet des Côtes-du-Nord et il ne voulait pas la donner. «Laissez donc faire l'Etat», disait-il. A force d'insistance il a tout de même cédé. Mais il a hérité les compétences du syndicat au seul procès contre Amoco et Cadiz, et c'est ainsi, en l'état actuel de ses attributions, engager le même procès contre les propriétaires de l'Anjou.

C'est long mais ça en vaut la peine. On demandait un chiffre aux communes brisées. Elles ont réclamé 400 millions de dollars soit un milliard et demi de francs au cours où était alors le dollar. Elles ont pu dire oui. Mais il leur fallait. Les pollueurs seront plus regardants s'ils doivent rembourser les dommages qu'ils causent au prix fort.

Enfin il existe et c'est l'essentiel. Une simple assignation n'aurait pu emprisonner. Lui, si, car

400 millions de dollars

Chicago ville siège de la Standard Oil - qu'il était complétement, c'est chose faite depuis septem-

paotred mari robin o chesal an tousegi nij

RO gentañ ma strolig
«Touseg Nij», ar strolig
muziekus a zo
krog d'ober berzh
mad e Bro Dreger.
diviskour ar grupes
no devo ket o gwelc'h. Manu, paotr
ar frout ne vo ket eno. Tapet o
deus-ints lakad o c'hrabro-
tudi warnañ. «Frasoc'h, emañ-hu,
moude, e c'heller pakañ an
touseg nij ?». Ha gwir eo ne vez
ket paket ur seurt-seen evel unan
all, nompas chesal anezheñ evel
un touseg toubet, distroñt !
Ried eo gortez ken na vefe no
gant ha touseg eo vorrig gant e
goun t'hwec'h ar frizo. Vez klaset
gant e belt pourelañ, bezañ
goun da nebeutañ, gweñañ heb a
galatouenn (P.M.R.), kaoud ur
c'hang-sarni glas, ul lutig hag
ar stign deñhañ warn an doarin, ha
pakañ peg enañ warn ha pell
didat Serrin an nor war e kerch
p'ar. Ha tapet an touseg nij !

Evid c'hoazh n'heller ket
laroud disoc'h an avar nemed e
vo tamalle dezhañ bezañ didat
d'ar ar. Bannet 'vo neuze gant
Lor Varr Dubouat an Arme
(P.F.P.A.). Evid an tamalladur
kenañ e c'hell tapout ur bloaz
toll hag evid an all kenred
all. E-veas-hi 'vo kont ma talc'h da
nachañ bezañ renet gant goude
bezañ bet tremenet dir an
mouez hag ehoct an armoden-
nou, kenred ha gouzoud hag eñ
eo barrig pe n'eo ket da vont

d'an arme. Da gredin 'zo talc'h da
nachañ dre m'eo veas kaset ur
goulen D.P. 20 da vezañ enber
a goustañs. Ferra eo D.P. 20 E
1971 eo bet savet an hevelep
lithar gant 20 ar dou yaouda
hervet al lezenn evid n'eo
c'hoazh ar statur e piwb
barrig. Hervez al lezenn e
ranker displeget evid peserut
abegañ nijljet pe predourc'hel
e nac'her mont d'an arme evid
kaout ar statur. D.P. 20 a sav
e-veas al lezenn-se. Abaoe 1975
eo bet roet tremen 500 statur
pivel d'an enberañ a goustañs
O.P. 20 (chifro). «Brenañ
nij 21 goude ur bern taboula
lezenet, lazere, a vil-venn ha
mestredegou. Rag troadeg
gweñch eo an hent da heñañ.
Da gentañ-holl e skir an emb
D.P. 20 da c'houlen e statur
gant ur bodad a vez gant
«Commission Juridictionnelle a
nachañ. Ma vez nac'h e skir
dalc'h et en varit de rigour
da Vnair an Armod med tu zo
d'ia bezañ renet. Bez e
c'hell neuze kas ur galy da
denñbarr d'ar C'houz-Stad a
c'hell distroañ ar c'h' «Commis-
sion Juridictionnelle». Ma ne ra
ket e vezer en ried da vezañ
tadet gant an armerien med bez
e c'heller kas un el galy d'ar
C'houz-Stad. Steu e peserut
savet en galy Gouz Nij
Olivez. Ferra C'hoazeg gant
brenañ ? Actan da ziln e vo

lempo devedh dre holl er c'haz-
arnig. Da c'houde e vo kaat
d'an toll-bach Jacques Carter
ha divot 'vo gant barrer ? P.
F.A., hag an e vo met en
a'c'h an d'varnegedig pe lezet
da vont. Tu hin hamer a zo bet
tremenet en toll-veas gant
enber D.P. 20 eus kotez Paris.
Pebñ 'vo divz ar barrer ? Sur
aveñc'h 'vo hervet an harp a vo
roet d'an tamalladur gant e
vigned hag ar strolladur en diazev.

Ma c'heller laroud eo bet
tapet Gouz Nij Olivez dre un
toll-gouzoug pa oa o c'houlen
ha-met en ber. Ma vez
toll-gouzoug all e vo miret an
toll war c'hourenn ar barrer.
Ar bern bremañ eo ar hamer
euz anezhañ n'eo ket un
enber a goustañs O.P. 20
help-ken med livz un ezel eus
Komite Plog Gwengamp hag euz
kuzul An Distadoleg. Ha kas
en devo klask n'eo ket eno e
kavo an Touseg Nij, troc'h et
e zivaskell didat, ur re vouto-
kid dre dan da skampañ kuit.

Herve Ar Beg
G.S. Abaoe an deg a vez
degemeret an enberc'h e goustañs
hervet al lezenn n'heller ket
brudañ al lezenn-se ! Tu zo
d'en em c'houlen hag e vefe
aveñc'h al lezenn an hin a
embarañ an disterned e bre-
zhoneg ?



ONZE PIEDS EN 1ÈRE DIVISION

WOW, quelle dinguerie ! Plus une place dans ce vieux stade de l'Amorce, avec les tambours, tricot les écharpes rouges et blanches... Et hop, rapidement on fut la douche froide. Le Stade Breton n'avait pas la carrure ni le souffle pour faire courir les grands. Dès le début de cette saison 79-80, les défilés faisaient un gros tas. A mi-course, la cause était entendue «Cherchez, on vous demande». Créant le réflexe, le Stade retrouvait ses camarades de 2ème division, le Stade Rennais, l'Avant de Guingamp, Dachu, le Stade n'avait pour autant pas perdu son courage ! Très rapidement, il jouait aux vestettes dans la classe des petits, malgré quelques glissades. Et le 14 mars, il avait deux points d'avance sur son second Rouen qu'il recevait ses samedi soir. Un match à quatre points avec... A la clé l'assurance que certains ne remonteraient pas chez les grands. On croyait revoir le scénario d'avril 78, sur le papier. Car dans les tribunes, ce samedi soir, on fut à deux lieux du délire d'il y a deux ans. Une vague trompette faisait irrompre de temps à autre les 10 000 spectateurs. Mais pas un brin de joie. Bien sûr, le Stade a bien joué. Peut-être même qu'il joue mieux qu'en 79. Mais voilà, ça n'était plus le kick and rush d'avant. Fini le jeu à l'énergie, avec de longues cavalcades. Les onze bretons ont manqué, peut-être comme ce public qui jamaïs samedi ne s'est enflammé. En tout cas, les bretons seront en 1ère division l'an prochain, et d'ici là, on aura vu les défilés de la Division I. Bien joué. De belles soirées en perspective. Nantes, Etienne, tous les caïmans et

LE DEMI HORS JEU

Le procureur Constant avait interdit les ventes d'alcool sur les stades du Sud-Finistère. Son ancien substitut en fait autant dans la région de Guingamp.

U début de la réunion il a été très bien Jean Tricot. D'accord il a dit les mots qu'il fallait. «Lorsqu'on touche au bénévolat les bénévoles savent se servir les coudes». Du encore «Je ne donne pas mon bénévolat à des pouvoirs publics qui font des procès aux bénévoles». Clap, clap, clap. Dans la froide salle du stade Charles de Blois à Guingamp, quelques centaines de responsables de clubs de football applaudissent à tout rompre. Avec l'arrivée à Guingamp de Melle Picot, ancienement substitut du procureur Constant à Guimper, la guerre des buvettes, déléguées (fées) dernier dans le Sud-Finistère, a gagné tout le Finistère et une partie de la Haute-Cornouaille. Une ordonnance de 1966 interdit la vente de boissons alcoolisées autour des équipes, des stades, des écoles et des cimetières. Fédas aux menagements de son maître quimpérois, Melle Picot l'applique dans sa circonscription judiciaire. Les ar-

mandements de Lannion et de Guingamp, c'est-à-dire l'ouest des Côtes-du-Nord. Dimanche dernier le plupart des clubs de football l'ont violée. Trois présidents ont été verbalisés. Alors des délégués ont une assemblée générale à rechercher les moyens de la contester. L'un de ces clubs dimanche, Clap, clap, clap. L'application de l'ordonnance de 1966 les touchent donc directement au point le plus névralgique : la caisse. Solennel et compassé Jean Tricot le président du district départemental a donc annoncé sa démission. Clap, clap, clap. Mais pas les rencontres de championnat. Silence. La salle n'est plus à l'unisson. Il a ôté le micro. Il y a d'autres démissions en marche. Celles des présidents de tous les clubs. «Attention vient dire un responsable de l'A.S.P.T.T. de Saint-Breuc, «C'est dans le droit indirect».

Et la deuxième question ? Elle ne sera pas posée. L'un des membres du comité directeur du district accuse le micro. Annonce ou après belle consultation il a été décidé de suspendre les matches de dimanche prochain et de tenir une assemblée générale. Et sans même prendre le temps de respirer, lire la séance. Qui le président Tricot peut lui dire un grand merci c'est de la belle manipulation. C'est à une conclusion sur les rencontres de ce week-end, la générale du championnat de district a été évitée de justesse. Sans doute remerciés-à l'A.C. de dimanche. Mais les clubs de la zone prohibée y seront moins nombreux. Jean Tricot peut compter sur les autres, ceux du centre et de l'est des Côtes-du-Nord, pour l'aider à maintenir les limites prescrites par son comité directeur. «Et nous ne accueillons plus par tous les étirages. Melle Picot, clap, clap, clap. Il est lundi soir.



Ho là, ho là ! Ça tourne un peu rond. Le président du club de Guimper Guadencio Amable enfin avec la proposition, tout le monde attendrait-il faut arrêter tout les matches. Clap, clap, clap. Il est presque l'annéité.

Ho là, ho là, comme vous y allez, s'effraie Jean Tricot. Le patron du football départemental veut bien être solidaire mais pas au prix d'une telle pagaille. Il ne contre-attaque pas vraiment. Il cherche une issue. Mais le président de Squiffic roumaine la balde au centre «Ch'ou tourne an ballu en fait deux questions se posent

10 le canard de nantes à brest

11 le canard de nantes à brest

12 le canard de nantes à brest

LES AVENTURES PASSIONNANTES DE JACK LE CORRE, DÉTECTIVE PRIVÉ

CETTE SEMAINE : "DU MOURON CHEZ LES MOUTONS"



Trêve de plaisanterie, comme dirait un lapin dans un carré de luzerne... 39 agneaux sont morts au G.F.A. de Plogoff. Septicémie due à une eau polluée... Pollution criminelle? Le berger a effectivement trouvé une burette vide et un pétard dans la litière des brebis. Il y a quelques jours, un "commando" de 6 personnes a été aperçu à la bergerie (Condette était absent). Ils ont déchiré affiches et autocollants antinucléaires. Si la mort des agneaux est criminelle, on pourra dire: "oui! LE NUCLEAIRE TUE!"